



COMMUNIQUÉ

DÉMISSION DE MADAME MIREILLE BRAZEAU À TITRE DE CONSEILLÈRE DU DISTRICT ÉLECTORAL NO 5

Val-des-Monts, le 16 novembre 2018. – La Municipalité de Val-des-Monts désire informer sa population, et plus particulièrement les résidents et non-résidents du district no 5, de la démission de madame la Conseillère Mireille Brazeau, en date du 29 octobre 2018.

Les citoyens du district no 5, désirant discuter de dossiers les touchant, sont invités à s'adresser à monsieur le Maire, Jacques Laurin, et ce, jusqu'à ce qu'une nouvelle personne soit élue à titre de Conseillère ou Conseiller dudit district.

Conformément aux dispositions de l'article 335 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (LERM), une élection partielle sera tenue pour combler le poste de Conseillère ou Conseiller du district no 5.

Les personnes qui désirent poser leur candidature à cette élection pourront le faire du 18 janvier au 1^{er} février 2019, aux jours et aux heures qui seront indiqués sur l'avis d'élection qui sera diffusé à la mi-décembre. Le vote par anticipation aura lieu le dimanche 24 février 2019 et le jour du scrutin sera le dimanche 3 mars 2019.

Pour obtenir le formulaire de déclaration de candidature ou pour plus de renseignements, nous vous invitons à visiter notre site Internet au www.val-des-monts.net, dans la section Élection partielle, ou à communiquer avec le bureau de la Présidente d'élection, madame Patricia Fillet, au 819 457-9400, poste 2205, 2206 ou 2200.